

	Membres parents d'élèves:	Présent	Absent
1	Mme Marie-Josée Lapointe	X	
2	Mme Marie-Cécile Ermine		X
3	Mme Diane Ménard	X	
4	Mme Nathalie Champagne		X
5	M. François Marceau		X
	Mme Dorothy Spinks (substitut)		X
	Membres représentants du personnel :		
6	M. Stéphane Lemay – TES LC	X	
7	Mme Émilie De Lange - Ergothérapeute		X
8	Mme Anie Maisonneuve – Enseignante LC	X	
9	Mme Joan Chartier – TES H	X	
10	M. Olivier Lefrançois – Enseignant H-LC-JM		X
	Mme Andrée Lachaîne, secrétaire de rencontre	X	
	Membre de la communauté :		
11			
	Représentant de la direction :		
	Mme Catherine Lachaîne, directrice	X	
	Mme Edlène Érizias, directrice adjointe	X	
	Mme Chantal Beauchamps, directrice adjointe	X	
	Mme Manon Cloutier, gestionnaire administrative		X
	Invités :		

École Irénée-Lussier et Annexes

Procès-verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Date : 12 décembre 2017
18h00, Bâtiment Hochelaga**



POINTS	A) Approuver AC) Accepter AD) Adopter C) Consulter D) Décider I) Informer P) Proposer S) Seconder	Minutage	Responsable	Suivis
<i>Ouverture de l'assemblée (heure)</i>	La rencontre débute à 19 heures			
<i>Prise de présence</i>	La prise des présences est faite par Mme Andrée Lachaine			
<i>Vérification du quorum</i>	Pas de quorum, ce sera une séance d'information.			
<i>Secrétaire pour la réunion</i>	Andrée Lachaine			
1. Mot de bienvenue de la présidente (I)	La présidente mentionne que, s'il y a des décisions à prendre selon l'ordre du jour de cette réunion, elles seront soumises lors de la prochaine rencontre étant donné qu'il n'y a pas quorum. Elle souligne la Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation qui s'est déroulée du 20 au 24 novembre et l'excellent travail accompli par les professionnels.	2 min	Mme Lapointe	Décision à faire entériner en 7.1
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AD)	Ajout en Varia 14.2 Modification du projet de danse – micro. L'ordre du jour n'est pas adopté par absence de quorum.	2 min	Mme Lapointe	
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 14-11-2017	L'adoption du procès-verbal se fera à la prochaine séance.	2 min.	Mme Lapointe	Mme Lapointe fera adopter le procès-verbal
4. Suivis du procès-verbal de la dernière rencontre (I)	<p>Régie interne : Mme Lapointe a reçu des exemples et le suivi est maintenu.</p> <p>Transport : La rencontre aura lieu le 25 janvier prochain.</p> <p>Rentrée progressive : Ce point est à l'ordre du jour de la présente rencontre.</p> <p>Site Web de l'école : Les procès-verbaux sont mis sur le site de l'école afin que les membres du CÉ et l'ensemble de la communauté puissent en prendre connaissance. L'adresse courriel à utiliser sera celle de l'école. Sur la page dédiée aux parents, Mme Beauchamp mentionne qu'on peut y ajouter des informations et elle offre de mettre les liens souhaités.</p> <p>Message aux parents de la part du CÉ: Mme Lapointe a fait le nécessaire et enverra ledit message à Mme Lachaine. Celui-ci sera publié la semaine prochaine.</p> <p>Projet de construction de l'école : Mme Lachaine mentionne qu'elle a parlé à M. Lessard dans la journée pour la suite des</p>	10 min.	Mme Lapointe	<p>Suivi maintenu</p> <p>Suivi sur la rencontre à prévoir</p> <p>Complété</p> <p>Complété</p> <p>Complété</p> <p>Complété</p> <p>Page 2 sur 9</p>

	<p>choses. La première rencontre a eu lieu avec la firme d'architectes et le programme de formation technique lui a été acheminé de même que le dossier complet déposé l'année dernière. La firme est à prendre connaissance de toutes ces informations et la prochaine rencontre aura lieu au retour des Fêtes. La 2^e étape consistera en une visite à l'école avant même que la direction s'assoie avec les architectes qui viendront voir comment la vie se vit ici dans l'école. La 3^e étape : le comité Avenir devra s'asseoir avec les parties concernées. Les fiches techniques sont révisées ou en révision. M Lessard a confirmé que toutes les conditions particulières pour la construction de la nouvelle école sont financées.</p> <p>Protocole des mesures de contrôle : Le travail est en cours d'arrimage entre les écoles.</p> <p>Devis techniques salle blanche et pièce AVQ: Le Comité Avenir est à l'ordre du jour de la présente rencontre. On songe à une salle blanche comme à St-Pierre-Apôtre et à un appartement aussi. Quant à l'invitation de M. Lessard et Mme Vania Aguiar, le 23 janvier c'est trop tôt. Mme Vania pourrait venir seule pour les projets qui la concernent.</p>			<p>Suivi maintenu</p> <p>Inviter Mme Vania Aguiar pour la rencontre du 23 janvier prochain</p>
<p>5. Général – école</p> <p>5.1 Des nouvelles du personnel de l'école</p>	<p>5.1 Mme Lachaine annonce le départ de Mme Emilie De Lange, l'ergothérapeute en poste. Elle quittera à Noël. Elle aurait voulu prendre une année sans solde mais ne le peut pas. Elle a donc démissionné. Le remplacement est affiché en recrutement actuellement. C'est une triste nouvelle pour l'école compte tenu du travail exceptionnel et de l'apport prodigieux faits en si peu de temps par Mme De Lange. Elle a su se montrer efficace et professionnelle.</p> <p>Mme Lachaine souligne l'absence de la psychologue, qui est en congé préventif. On est en démarche pour la remplacer. Les affichages à l'interne et à l'externe sont terminés. On y fait mention d'un emploi à temps plein et la CSDM n'a reçu de CV que pour des personnes intéressées à travailler à temps partiel. Mme Lachaine essaiera de trouver une solution à cet effet et tiendra les membres du CÉ au courant. Mme Lapointe demande qu'on remercie Mme De Lange, de la part du CE,</p>		<p>Mme Lachaine</p>	<p>Envoyer des remerciements à Mme De Lange pour le travail accompli.</p>

<p>5.2 Lien avec les membres des CÉ de l'école De l'Étincelle et de Saint-Pierre-Apôtre.</p>	<p>pour le beau travail accompli.</p> <p>5.2 On veut sonder les idées des membres présents. On s'est entendu pour dire qu'il y a plusieurs sujets sur lesquels on voudrait échanger avec les écoles De l'Étincelle et St-Pierre-Apôtre afin qu'il y ait une vraie continuité des apprentissages et un curriculum qui s'y arrime. Il serait important de définir ce que les élèves doivent apprendre à chaque niveau. C'est prévu au programme mais ne se reflète pas nécessairement dans la réalité vécue. Si les membres des différents CÉ sont d'accord avec cette nécessité d'arrimage des pratiques, les milieux s'y conformeront. C'est un travail délicat à faire dans chacune des écoles puisqu'il ne s'agit nullement d'agresser les gens dans leur pratique. Il faudra procéder par transition et, quand on aura le même langage et les mêmes documents pour travailler, on pourra songer à arrimer des points plus pointus. Si le CÉ prend une orientation politique, l'école sera ensuite mise au courant et les arguments pourront prendre leur place. Il faut faire passer le message par le bon endroit. On revient à ce qu'on voulait faire en 2010 mais dont le suivi n'a pu être assuré.</p> <p>Les formations offertes aux intervenants sont également discutées. On voudrait en arriver à avoir des formations communes afin de partager les mêmes visées.</p> <p>On souligne aussi que tout ceci pourrait compter dans le processus de rétention du personnel qui est un autre dossier important à analyser.</p> <p>Il faut également parler des partenaires avec les CÉ des autres écoles puisque ce sont les mêmes. Il faut profiter de ces rencontres pour échanger au niveau du vécu. Ex. la préparation pour les parents de ce qu'ils doivent faire quand leur enfant arrive vers ses 18 ans. Si on offrait des conférences à ce sujet, est-ce que les parents y assisteraient ? Mme Érizias mentionne que c'est à ce moment que les partenaires ont un rôle à jouer. Est-ce que, avec les CÉ, on pourrait parler de formations pour les parents? Il faudrait demander aux directions et aux parents ce qu'ils souhaitent comme</p>		<p>Mme Lapointe</p>	<p>Mme Lapointe assurera ce suivi.</p>
---	--	--	---------------------	--

	<p>formations communes. Faire un Café commun et demander ce dont ils veulent entendre parler. Cibler les enjeux dont on veut parler. Tout ceci est livrable. On propose d'organiser une rencontre avec les parents d'ici la fin de l'année et, peut-être qu'une kermesse pourrait être organisée et il faudrait y faire participer les partenaires. Il serait intéressant d'apporter cette idée aux trois écoles et, pour susciter l'intérêt des parents, on pourrait mettre ces sujets sur la page Web de l'école.</p> <p>La prochaine étape consistera à s'asseoir avec les deux autres écoles. Mme Lapointe va les rencontrer.</p>			
<p>6. Budget</p> <p>6.1 Présentation du budget à ce jour</p> <p>6.2 Budget des Plateaux de travail à Hochelaga</p>	<p>Mme Lachaîne présente le budget de l'école dans ses grandes lignes. L'école a un déficit d'environ un million par année, donc depuis 6 ou 7 ans, le déficit d'Irénée Lussier et ses annexes sera de 6 millions. Ce qu'on demande de la direction, c'est que les dépenses soient justifiables. Ensuite, on tolère le déficit en haute sphère. Le CPEPE doit être consulté pour les budgets à incidence pédagogique. Mme Lachaîne répond aux questions des membres présents.</p> <p>Point reporté quand Mme Manon Cloutier sera présente.</p>		Mme Lachaîne	Remettre le point à la prochaine séance
<p>7. Vie de l'école</p> <p>7.1 Sorties éducatives à approuver (AD)</p> <p>7.2 Rentrée progressive</p>	<p>Ceci sera approuvé par courriel puisqu'il n'y a pas quorum mais on en suggère l'adoption.</p> <p>Le travail est amorcé avec le CPEPE pour présenter un scénario de rentrée progressive. Ceci est dans le but de se donner du temps de qualité avec le parent avant la rentrée du jeune. On en reparle au prochain CÉ. Mme Ménard sait qu'il y a plusieurs parents qui sont contre cette mesure puisqu'elle a eu une plainte à l'ombudsman. Mme Lachaîne mentionne qu'elle est au courant que, actuellement, ceci n'est pas autorisé par la CSDM mais que, malgré tout, cela se fait dans certaines écoles puisque cette pratique répond à un besoin</p>		Edlène Érizias Catherine Lachaîne	<p>Faire adopter de façon formelle à la prochaine séance.</p> <p>Remercier l'équipe de Le Caron pour le partage de ces informations. Remettre ce point à une prochaine séance du CÉ.</p>

<p>7.3 Évacuations d'urgence à Jeanne-Mance</p>	<p>essentiel. Mme Lapointe lit un avis du CCSEHDAA qui avait déjà été émis à cet effet, document d'avril 2014. Elle remet le document à Mme Lachaîne. Tous sont d'accord avec cette proposition. Les parents sont reconnus pour être les personnes qui connaissent le mieux leur enfant. Ce sont donc eux qui doivent être rencontrés dès le début de l'année scolaire. Tout le monde souhaite que l'enfant soit bien. Quand tu es bien, tu es disponible et quand tu es disponible tu apprends, de dire M. Lemay. Ceci favorise également la continuité d'intervention. Lors d'une rencontre entre l'élève, le parent et l'enseignant, le parent cède son autorité au professeur devant l'enfant, ce qui est significatif. On suggère de remercier l'équipe à Le Caron d'avoir fait ce travail.</p> <p>À l'automne, à quatre reprises, des élèves de l'école secondaire Jeanne-Mance ont déclenché l'alarme de feu, ce qui a forcé l'évacuation des élèves d'Irénée-Lussier annexe Jeanne-Mance. Un éducateur a été blessé lors d'une évacuation d'urgence et a, par la suite, rencontré les élèves de du 2^e cycle du secteur régulier et rencontrera ceux du 1^{er} cycle prochainement. Le but est de leur faire savoir à quel point cela a traumatisé les élèves d'Irénée-Lussier. On ne sait pas qui a fait cela mais on cherche encore. Par contre, il est important de souligner que des élèves et du personnel de Jeanne-Mance sont venus en aide aux gens sortis lors de cette alarme.</p>			
<p>8. Dossiers institutionnels</p> <p>8.1 Retour sur la journée pédagogique du 24 novembre portant sur « Notre école inclusive »</p>	<p>L'exercice fait a consisté en une activité de démarrage pour la journée. Douze personnes jouaient un rôle : soit celui de parent, soit de partenaire, soit d'élève ou soit de membre du personnel. On formait 4 cercles de 3 personnes autour d'un grand cercle. On était allé dans tous les extrêmes pour la représentation des différents personnages. On voulait démontrer que, dans le grand cercle du grand centre, il y a des gens qui s'y retrouvent. Si nous sommes au centre, comment peut-on y ramener les autres, les attirer vers l'inclusion, leur donner l'envie de s'investir. On a demandé aux participants</p>		<p>Mme Lachaîne</p>	<p>Mme Lachaîne fera parvenir la documentation nécessaire.</p>

	<p>d'identifier leurs pratiques gagnantes et laquelle il faudrait mettre de l'avant plus particulièrement. Les participants ont bien compris que l'inclusion c'est beaucoup plus que ce qu'on pensait. L'intention est de s'inspirer de ceci pour notre plan de réussite. Mme Lachaine fera parvenir la documentation et le compte-rendu de la rencontre ainsi que celui de l'évaluation de la journée par le personnel.</p>			
<p>9. Comité Avenir (point statuaire en suivi)</p> <p>9.1 Ateliers de Co-Design - Les TIC dans la nouvelle école</p>	<p>M. Lessard rencontre les architectes après Noël et Mme Aguiar, quant à elle, sera au CÉ du 23 janvier prochain.</p> <p>Mme Lapointe parle du projet de HEC Montréal qui a fait une consultation assez large pour présenter son projet de construction au centre-ville avec une ouverture vers la communauté. Il faudrait songer à quelque chose de semblable. Mme Lachaine mentionne qu'elle a parlé avec M. Lessard de cette idée. Il connaît l'approche de co-design et va tâter le terrain. Comme ce n'est pas dans l'appel d'offres, il se peut que cela soit refusé par les architectes. Le plan de communication auquel la firme d'architectes doit adhérer doit toutefois solliciter l'avis des personnes concernées.</p> <p>Pour les fiches, toutes les équipes se sont déjà rencontrées et ensuite elles les apporteront à Mme Lachaine et le travail se poursuivra. Après les Fêtes, on devrait tout avoir ce dont on a besoin pour faire avancer le dossier.</p>		<p>Mme Lachaine</p> <p>Mme Lapointe</p>	
<p>10. Comité de parents de la CSDM</p>	<p>Une seule réunion s'est tenue dans le dernier mois, soit une activité de pré consultation sur le Plan d'engagement vers la réussite de la CSDM. Les parents ont discuté des objectifs et que devrait mettre de l'avant la CSDM. Mme Lapointe a indiqué avoir mentionné que le plan que l'on se donne se doit d'être réalisable et que les objectifs soient mesurables. On mentionne que le plan éducatif de la CSDM devrait sortir pour consultation sous peu.</p>		<p>Mme Lapointe</p>	

11. Fondation Les Petits Rois (I)	Mme Lachaîne dit que les demandes ont été présentées. Une subvention de 34 000 \$ a déjà été reçue.		Mme Lachaîne	
12. Communication des commissaires (I)	Rien à signaler		Mme Lapointe	
13. Courrier (I)	Rien à signaler		Mme Lapointe	
14. Varia 14.1 La Joie des Enfants 14.2 Modification du projet de danse – Micro	<p>Mme Lapointe s’informe de la qualité des services offerts et de l’organisation La joie des Enfants. Elle sait que la CSDM augmente les loyers et que cela les affecte. Mme Ménard dit que c’est un très bon organisme offrant des répit de fin de semaine bien appréciés qui s’avèrent excellents pour les enfants et qu’il faudrait les soutenir. Selon elle, c’est un organisme qui mérite de l’aide.</p> <p>Le micro utilisé pour les danses n’est plus fonctionnel. M. François Fortin assumera les frais de cette acquisition à même son budget. Il souhaite simplement avoir l’aval des membres du CE, qui le lui donne.</p>			
15. Observateurs	Rien à signaler			
16. Date de la prochaine rencontre (I)	La prochaine rencontre est prévue le mardi, 23 janvier 2018 à 19h à Le Caron		Mme Lapointe	
17. Clôture de la rencontre	Les points de l’ordre du jour étant écoulés, la présidente propose la levée de la rencontre. Elle se termine à 21 h 12 .		Mme Lapointe	

Signé par : _____
Secrétaire de la réunion

Présidente du Conseil d'établissement

Direction de l'école

Date